

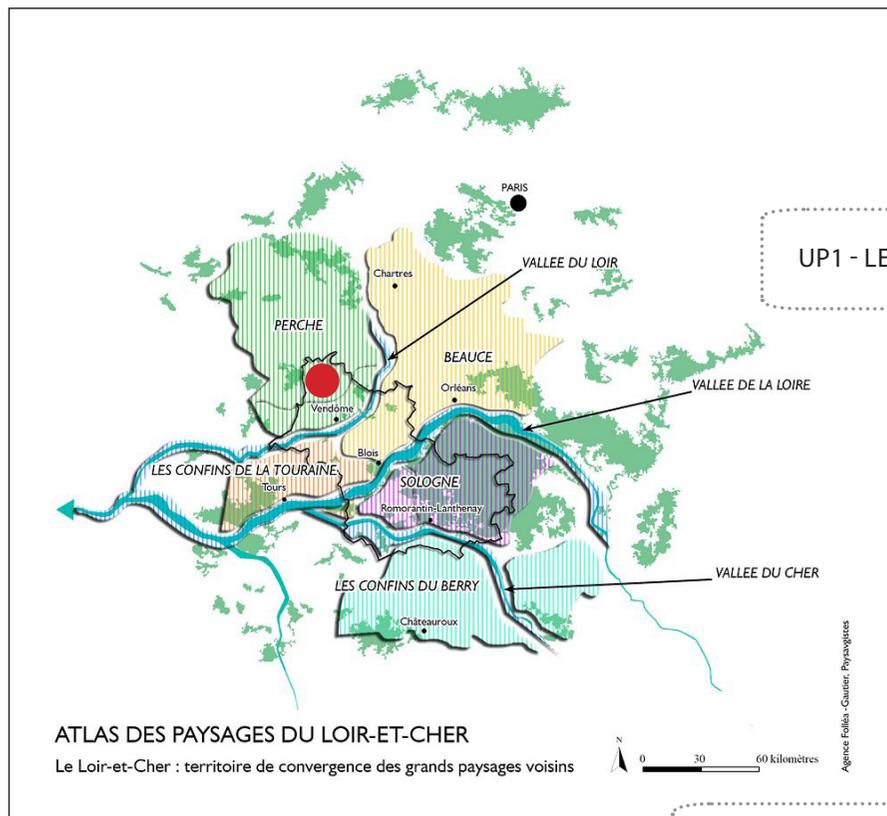
# ESPACE DE BIODIV'! SÉMINAIRE D'ÉCHANGE - 6 FÉVRIER 2018

TERRITOIRES FRAGMENTÉS, AMÉNAGEMENTS, INFRASTRUCTURES : QUELLES PLACES POUR LA TVB ?



«LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - LE DISPOSITIF

# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - LE TERRITOIRE



UP1 - LE PERCHE GOUËT

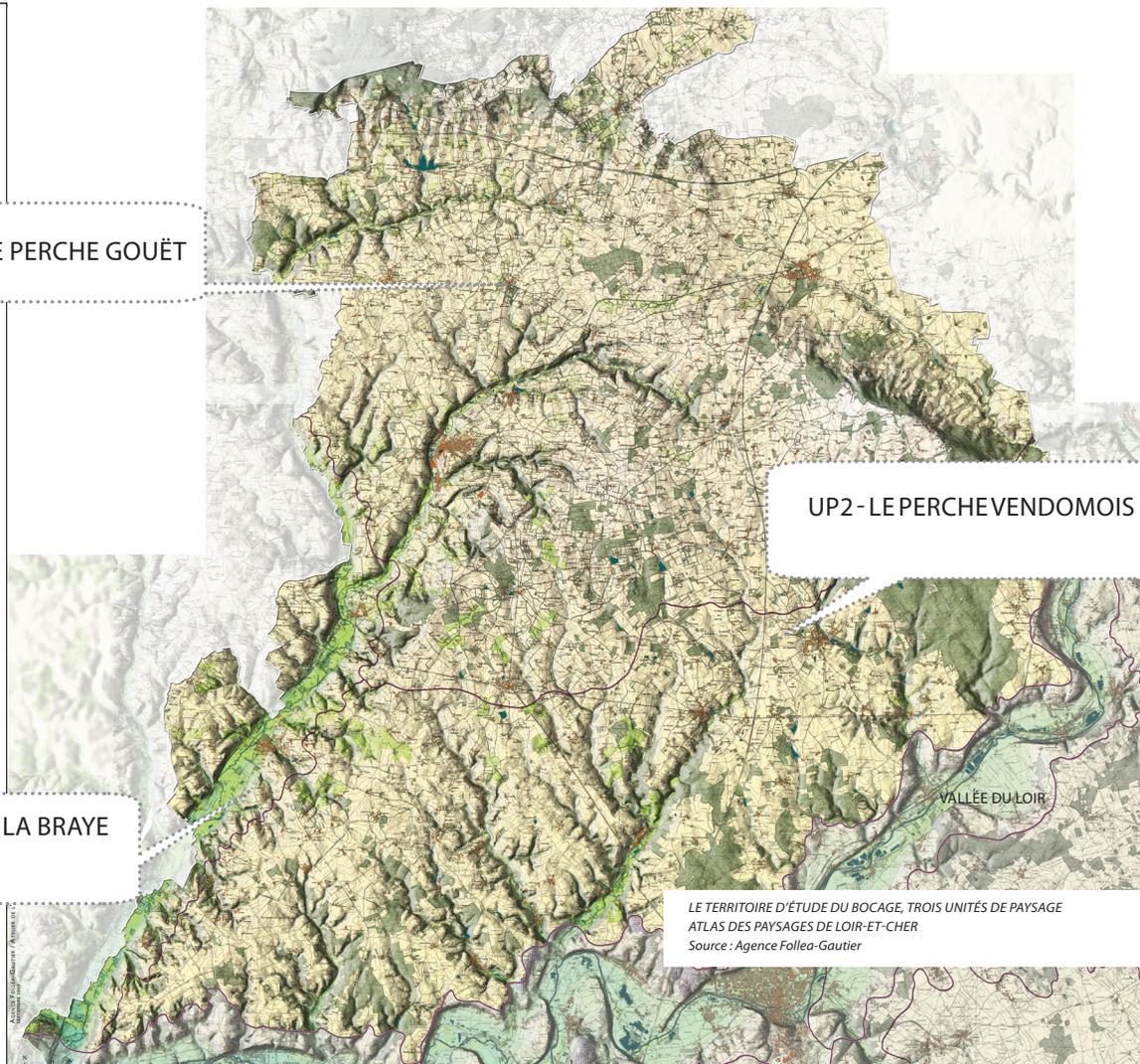
UP2 - LE PERCHEVENDOMOIS

UP3 - VALLÉE DE LA BRAYE

## LE PERCHE, TERRITOIRE D'ÉTUDE DU BOCAGE

*Le Loir-et-Cher est un territoire où convergent de 8 grands paysages :  
Les confins du Berry, la vallée du Cher, la Sologne, la vallée de la Loire, les confins de la  
Touraine, la Beauce, la vallée du Loir et le Perche.*

Source : Agence Follea-Gautier



# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - DIAGNOSTIC

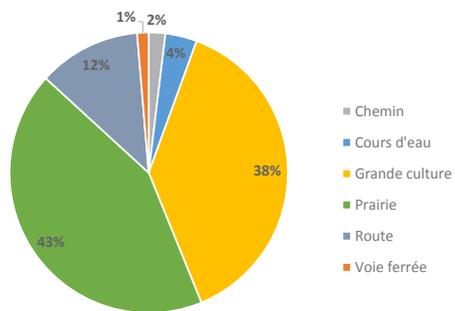


EVOLUTION DU PAYSAGE BOCAGER, LE TEMPLE, 41 1965/2014

SOURCE GÉOPORTAIL

## Quelques statistiques

Type de haie	Longueur en km
Chemin	59
Cours d'eau	108
Grande culture	905
Prairie	934
Route	258
Voie ferrée	46

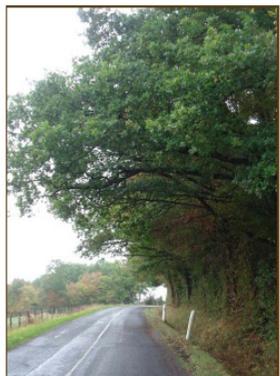


SOURCE CDPNE 41

# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - DIAGNOSTIC

Mission d'assistance de la chambre d'agriculture Dans la mise en oeuvre de la gestion des lisières - secteur du Perche

## Type « Lisière Forestière n° 3 » : code LF-3



→ RD 117 : Montmiral > Souday - secteur du « Bois de la Petite Cour »



→ RD 19 : Fontaine-Rasul > Saint-Hilaire - secteur de « L'estivende »

**Peuplement forestier :** taillis simple ou taillis avec réserve (le taillis et ou les arbres de réserve étant âgés de 50ans et plus) ou futaie feuillue.  
**Age :** + de 50 ans

**Hauteur totale :** ht >15m

**Hauteur sous branches à l'aplomb de l'accotement :** = 4,00 m (écarts observés : +/-50cm) [moy. Ech. = 4,20m]

**Hauteur sous branches à l'aplomb du houppier :** = 4,20 m (écarts observés : +/-50cm) [moy. Ech. = 4,30m]

**Niveau de débordement des branches sur la chaussée :** de 0,50 à 4,50m [moy. Ech. = 2,70m]

**Diamètre des branches à élaguer au lamier scie :**

- d<5cm 0% à 90% [moy. Ech. = 21%]
- 5<d<10cm 0% à 85% [moy. Ech. = 27%]
- 10<d<15cm 0% à 90% [moy. Ech. = 38%]
- d>15cm 0% à 60% [moy. Ech. = 14%]

**Diamètre des brins (de taillis) à récupérer à la tronçonneuse :**

- 5<d<10cm
- 10<d<20cm
- d>20cm

Cette intervention est nécessaire sur toutes les lisières de ce type. Elle est à conduire sur des brins appartenant à des classes de diamètres différents suivant l'âge du taillis en présence.

**Résultats du recensement « secteur Perche » :**

Tronçons de ce type identifiés : 15

Linéaire total correspondant : 4 950 m

RD concernées (nombre de tronçons) :

- RD 19 (6)
- RD 56 (4)
- RD 106 (3)
- RD 117 (1)
- RD 921 (1)

**Commentaires :**

Ce type de lisière est structuré en partie par de gros arbres (chênes en général) situés à proximité du fossé voire à quelques mètres de la lisière elle-même. Ces arbres ont développé de grosses branches (charpentières) qui surplombent la chaussée quelquefois en quasi-totalité.

**Le profil de coupe à respecter pour ce type de lisière est le n° 6.**

Mission d'assistance de la chambre d'agriculture Dans la mise en oeuvre de la gestion des lisières - secteur du Perche

## Type « Lisière Bocagère n° 2 » : code LB-2 - catégorie 2



→ RD 56 : Le Temple > Sargé - entrée du boug de Sargé



→ RD 56 : Sargé > Le Temple - secteur du « Petit Bois »

**Haie bocagère :** haie haute ou avec une forte proportion d'arbres dits de haut-jet

**Age :** 25 - 50 ans

**Catégorie 2**

**Hauteur totale :** ht >15m

**Hauteur sous branches à l'aplomb de l'accotement :** = 4,50 m (écarts observés : +/-20cm) [moy. Ech. = 4,50m]

**Hauteur sous branches à l'aplomb du houppier :** = 5,00 m (écarts observés : +/-1m) [moy. Ech. = 5,00m]

**Niveau de débordement des branches sur la chaussée :** de 1,00 à 2,00m [moy. Ech. = 1,40m]

**Diamètre des branches à élaguer au lamier scie :**

- d<5cm 0% à 30% [moy. Ech. = 9%]
- 5<d<10cm 40% à 80% [moy. Ech. = 70%]
- 10<d<15cm 10% à 30% [moy. Ech. = 1%]
- d>15cm 0% à 10% [moy. Ech. = 1%]

**Diamètre des brins (de taillis) à récupérer à la tronçonneuse :**

- 5<d<10cm
- 10<d<20cm
- d>20cm

Dans ce type, l'opération de recépage s'avère nécessaire dans environ 30% des cas pour éliminer des brins morts ou des brins qui ne pourront réagir à l'opération d'élagage.

**Résultat du recensement « secteur Perche » :**

Tronçons de ce type identifiés : 9

Linéaire total correspondant : 1 330 m

RD concernées (nombre de tronçons) :

- RD 56 (5)
- RD 106 (3)
- RD 921 (1)

**Commentaires :**

Les interventions à réaliser sur ce type de haies sont assez classiques par rapport aux pratiques courantes. Il conviendra d'apporter une attention particulière à la présence éventuelle de trognons ou d'arbres remarquables.

**Le profil de coupe à respecter pour ce type de lisière est le n° 6.**

Mission d'assistance de la chambre d'agriculture Dans la mise en oeuvre de la gestion des lisières - secteur du Perche

## Type « Lisière Bocagère n° 3 » : code LB-3



→ RD 56 : Beuchène > Family - secteur « Les Ronces »



Exemple d'une trogne demandant un élagage spécifique



→ RD 56 : Le Temple > Sargé - secteur de « La Fredonnière »

**Haie bocagère :** haie haute ou avec une forte proportion d'arbres dits de haut-jet

**Age :** + de 50 ans

**Hauteur totale :** ht >15m

**Hauteur sous branches à l'aplomb de l'accotement :** = 4,50 m (écarts observés : +/-1m) [moy. Ech. = 4,50m]

**Hauteur sous branches à l'aplomb du houppier :** = 4,20 m (écarts observés : +/-20cm) [moy. Ech. = 4,30m]

**Niveau de débordement des branches sur la chaussée :** de 1,00 à 4,00m [moy. Ech. = 2,50m]

**Diamètre des branches à élaguer au lamier scie :**

- d<5cm 0% à 25% [moy. Ech. = 6%]
- 5<d<10cm 10% à 70% [moy. Ech. = 35%]
- 10<d<15cm 10% à 80% [moy. Ech. = 49%]
- d>15cm 0% à 50% [moy. Ech. = 12%]

**Diamètre des brins (de taillis) à récupérer à la tronçonneuse :**

- 5<d<10cm
- 10<d<20cm
- d>20cm

Dans ce type, l'opération de recépage s'avère nécessaire dans environ 50% des cas pour éliminer des brins morts ou des brins qui ne pourront réagir à l'opération d'élagage.

**Résultat du recensement « secteur Perche » :**

Tronçons de ce type identifiés : 15

Linéaire total correspondant : 5 980 m

RD concernées (nombre de tronçons) :

- RD 56 (9)
- RD 106 (4)
- RD 117 (1)
- RD 921 (1)

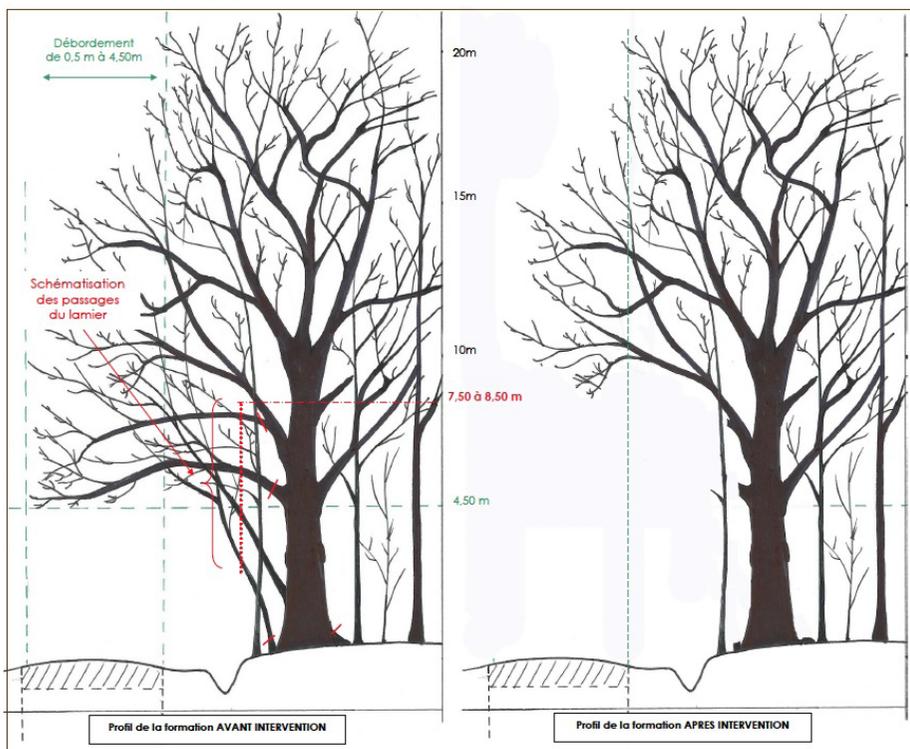
**Commentaires :**

Le rattrapage de l'élagage de ce type de lisière demande un travail appliqué et le diamètre des branches à élaguer pouvant régulièrement aller au delà de 15 cm, il sera nécessaire de prévoir l'intervention d'un élagueur-grimpeur qualifié pour garantir des coupes propres des charpentières qu'il s'avérerait nécessaire de supprimer mais aussi pour intervenir dans les arbres remarquables (trognons) disséminés dans les linéaires.

**Le profil de coupe à respecter pour ce type de lisière est le n° 6.**

# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - DIAGNOSTIC

► PROFIL DE COUPE N° 1 : Schéma et préconisations d'intervention pour les lisières de types LF3 et LB3



Ce profil de coupe est préconisé pour les lisières forestières de type LF3 et bocagères de type LB3, c'est à dire sur des formations boisées (haies ou bois) âgées et présentant des caractéristiques particulières et un retard important d'élagage.

L'intervention à réaliser est assez lourde.

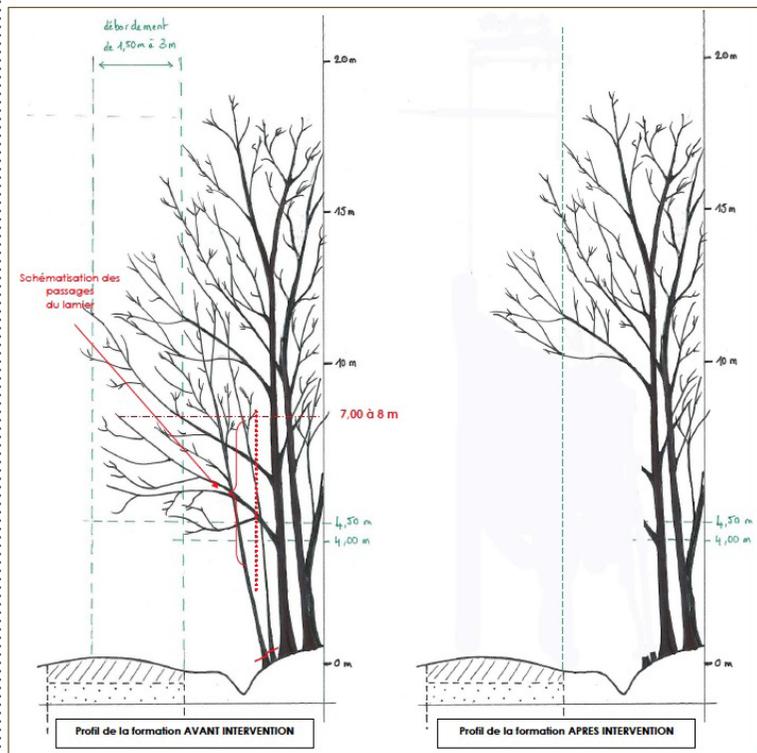
#### ELAGAGE :

Il sera réalisé un élagage des branches à l'aplomb de l'axe du fossé jusqu'à une hauteur de 7m50 à 8m50. Celui-ci sera réalisé avec un lamier scie - la capacité minimum de couper nettement et en une fois des branches de 15 cm de diamètre -, sur une hauteur de 3m à 4m. 2 passages successifs au minimum seront nécessaires. Dans ce type de formation il sera indispensable de disposer d'une solution technique pour couper des branches de diamètre supérieur à 15cm et plus. Sur les arbres les plus âgés (vieilles réserves / trognons), pour des raisons d'entretiens ultérieurs et sanitaires, il sera nécessaire de réduire les moignons des grosses branches de façon à ne pas laisser un élagage dit « en porte-manteau ». Cette reprise de taille pourra être réalisée soit au lamier scie si le matériel utilisé le permet (capacité de coupe suffisante et tête déportable / orientable) soit à la tronçonneuse depuis une nacelle élévatrice / ou élagueur-grimpeur.

#### RECEPAGE :

Les modalités de recépage à appliquer sont identiques à celles décrites dans les préconisations du profil de coupe n°3

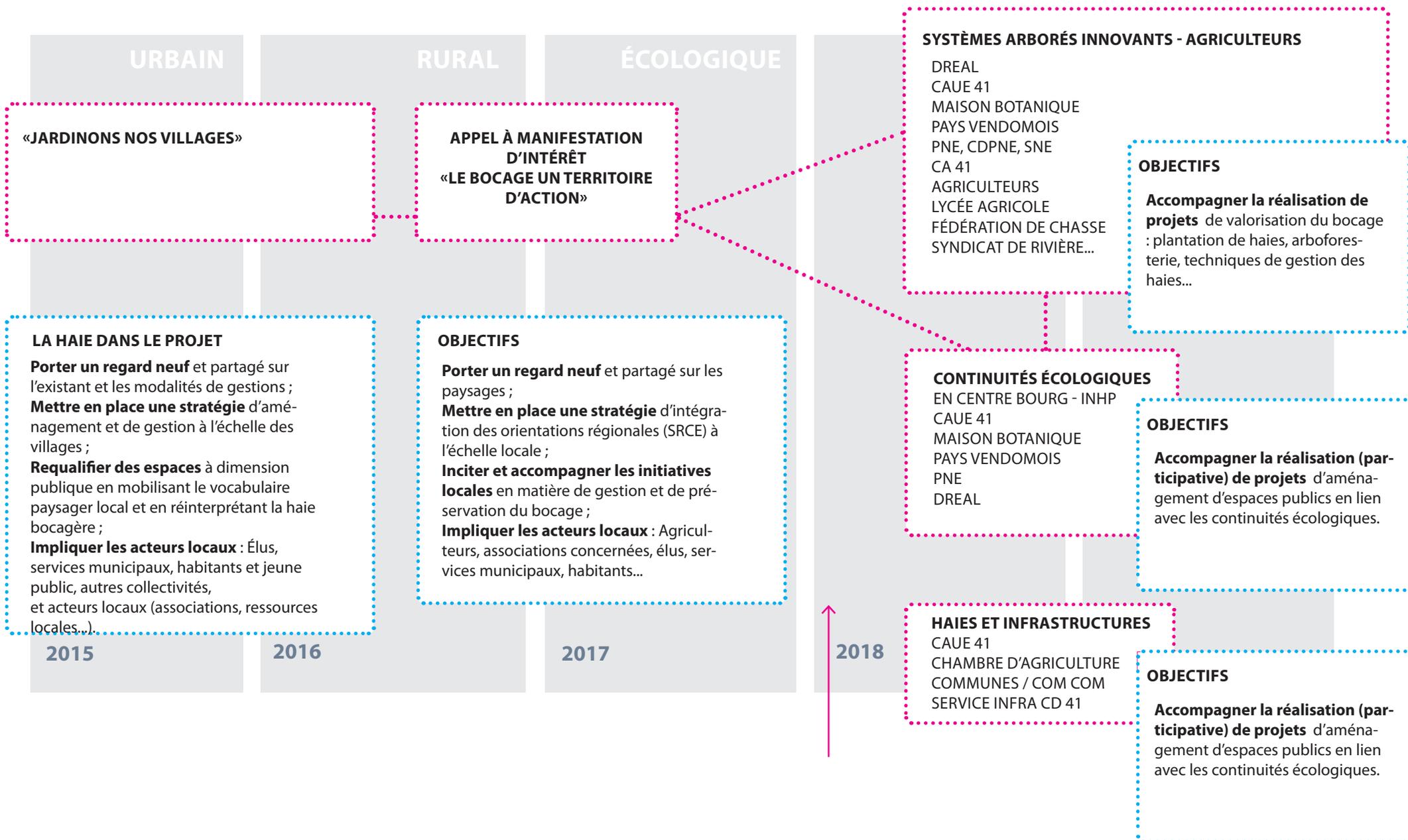
► PROFIL DE COUPE N° 2 : Schéma et préconisations d'intervention pour les lisières de types LF3 et LB3



# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - LE DISPOSITIF

## LA HAIE DE BORD DE ROUTE,

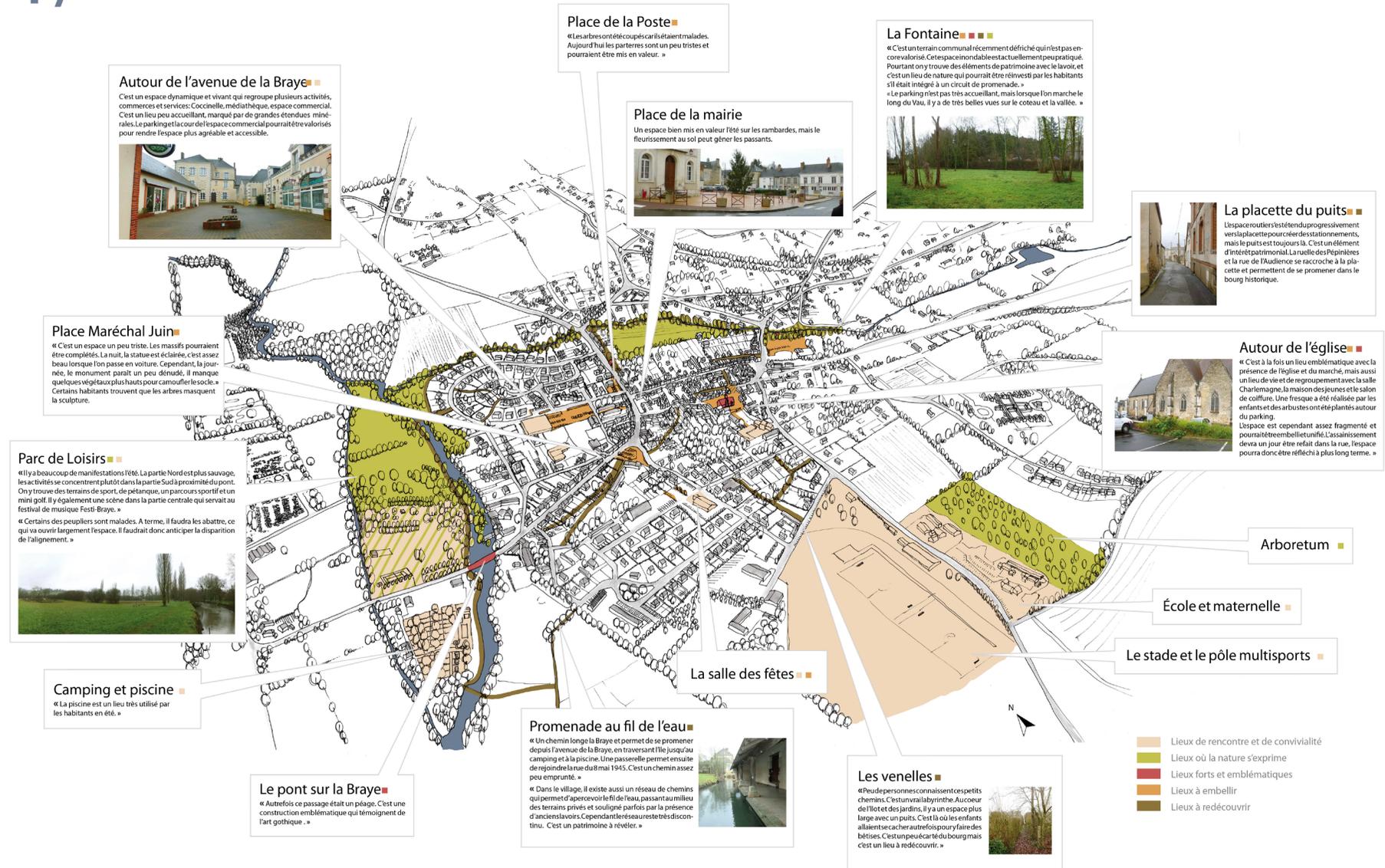
## OBJET TRANSVERSAL DES ACTIONS ET ÉTUDES DU CAUE DANS LE PERCHE



# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - LA MÉTHODE

## JARDINONS NOS VILLAGES

### 1 / LE REGARD DES HABITANTS...



# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - LA MÉTHODE

## JARDINONS NOS VILLAGES

### 3/ DES PROJETS À CONSTRUIRE ENSEMBLE : DES ATELIERS QUI S'ARTICULENT AUTOUR DE DEUX FILS CONDUCTEURS

*PROLONGER LA TRAME BOCAGÈRE DANS LE BOURG*  
*DES ATELIERS POUR RENOUVELER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA COMMUNE*

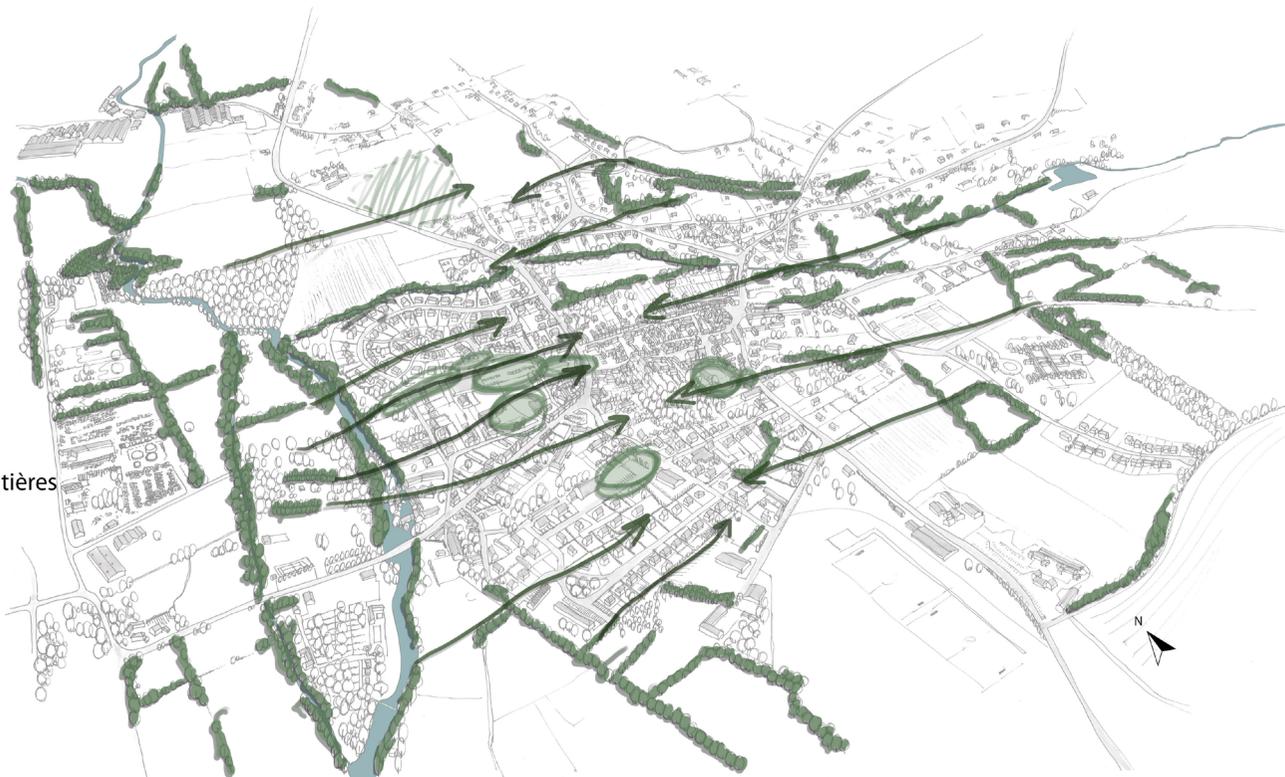
Aménager des continuités paysagères entre la trame bocagère et les espaces publics



Identifier les lieux d'intervention à plus ou moins long terme qui seront le support de plantation de haies champêtres et fruitières



Faire pénétrer la trame des haies champêtres et fruitières au sein des espaces publics  
Ré-interpréter les motifs du grand paysage à l'échelle des lieux de vie



# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - FORMATIONS EN ACTION

## JARDINONS NOS VILLAGES, MONDOUBLEAU : PARTAGER POUR PRÉSERVER



«LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» -  
SYSTÈME ARBORÉS INNOVANTS - AGRICULTEURS ET LYCÉE AGRICOLE



# «LE BOCAGE, UN TERRITOIRE D' ACTIONS» - LES ACTEURS LOCAUX

